

QUARTIER DU JARD : RÉNOVATION NE DOIT PAS RIMER AVEC DÉSOLATION !

Après les importants travaux de mise aux normes de l'assainissement qui ont été menés à bien, arrivent maintenant les travaux dans les logements.

Et l'exaspération grandit dans le quartier, provoquée par les conditions de la rénovation de ces logements, menée par l'office HLM Partenord : un manque de sérieux souvent déploré dans la réalisation des travaux, allez donc les voir ! trop de parpaings bancales ou fendus dans les murs «neufs» ; des joints de maçonnerie dont vous ne voudriez pas chez vous ; des parpaings cassés qui s'accumulent en tas ; des attributions de logements inhabitables dans le cadre de l'«opération tiroir», comme le 38 rue du Champ de Mars, sans chauffage, inondé par une fuite à la chaudière et où des fils électriques étaient à nu ; des logements dont on démolit les remises sans prévenir les occupants ; des travaux qui durent trop de mois par logement ; des frais de déménagement, d'ouverture et de fermeture de compteurs supportés par les locataires ; des gravats qui s'accumulent accompagnés d'inattendues canettes de bière vides (mais qui boit donc tout cela, et quand ?) ; des espaces verts, déjà non entretenus par Partenord, transformés en champs de bataille ainsi d'ailleurs que les jardins des maisons; des remises qui attendent trop longtemps leur couverture...

La liste n'est pas close, et elle est trop longue !

Nombreux sont les locataires désespérés, pour qui rénovation rime ainsi avec désolation et qui, dans ces conditions n'acceptent pas de quitter leur logement pour le voir «rénové» ainsi.

Franchement, ça suffit !

Partenord est un office d'HLM public qui obtient des



fonds publics pour gérer son patrimoine immobilier. Il perçoit les loyers de ses locataires et va même les augmenter après travaux.

Pendant des dizaines d'années, il a limité au strict minimum, et encore, l'entretien de ses logements.

Les travaux qu'il a pilotés à Raismes et à Denain ont posé beaucoup de problèmes.

La rénovation enfin engagée à Condé est une bonne chose, il n'y en aura pas d'autre de si tôt, et elle doit être une réussite !

Mais Partenord doit assurer à ses locataires des conditions de logement décentes, et non pas mener, sinon accepter, au Jard une rénovation au rabais, en voulant en plus transférer à la ville ses espaces publics (voirie, trottoirs, espaces verts, éclairage...) sans les avoir rénovés.

L'entreprise de Calais (???) choisie par Partenord, et dont la Municipalité facilite l'hébergement des ouvriers à la base de loisirs se doit, quant à elle, de mener une rénovation de qualité, digne et correcte, dans le respect des règles de l'art. Elle est payée pour cela.

L'association « Lucie Quartier » chargée par la ville, avec un financement bien cher de 9000 euros, d'accompagner cette réhabilitation, doit également jouer son rôle beaucoup mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'ici. C'est son rôle et sa mission, et elle est, elle aussi, payée pour cela.

L'association de quartier s'efforce d'être à l'écoute des locataires et fait ce qu'elle peut sur le terrain, mais les difficultés et les problèmes sont bien nombreux...

Il est évident que, malheureusement, beaucoup de choses inacceptables ont été faites jusqu'ici dans ce dossier et que le tir doit maintenant, et très vite, être rectifié !

Dominique LYMER

